



NOTE SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES

Comptes administratifs 2016

Article L2313-1 du CGCT modifié par l'article 107 de la loi NOTRe relatif à la publicité des budgets et des comptes ;

Dans le cadre de la loi NOTRe ,le législateur renforce la transparence financière et l'obligation d'information de l'assemblée locale et des citoyens . En effet , les communes doivent joindre au compte administratif une présentation brève et synthétique des informations financières du rapport d'orientation budgétaire de l'exercice , à savoir , les éléments de gestion de l'endettement et de structure de la dette, les engagements pluriannuels ,les évolutions des principaux postes de dépenses et de recettes .

Concernant les budgets annexes Camping , campotel ,MAS(maison d'accueil spécialisé)et ZAC de Fontenay , seuls les résultats de fin d'exercice seront retracés . Les budgets annexes camping, campotel et ZAC de Fontenay sont clôturés au 31/12/2016 ; leurs résultats seront repris dans le budget général , comme leurs emprunts .

RESULTATS CUMULES DE 2016 :

COMMUNE

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de la clôture 2016
Investissement	500 640,97		-855 143,40	-354 502,43
Fonctionnement	1 819 671,64	464 112,35	1 072 990,35	2 428 549,64

MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016
Investissement	-272 214,19		-17147,91	-289 362,10
Fonctionnement	356 761,64	272 214,19	302 037,65	386 585,10

CAMPING

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de la clôture 2016
Investissement	13 367,55		-26399,44	-13 031,89
Fonctionnement	-66 961,83	0,00	85 966,21	19 004,38

CAMPOTEL

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de la clôture 2016
Investissement	-1 680,22		-3646,82	-5 327,04
Fonctionnement	8 911,65	1 680,22	-279,32	6 952,11

ZAC DE FONTENAY

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de la clôture 2016
Investissement	-161 843,34		-37249,34	-199 092,68
Fonctionnement	-512 634,77	0,00	7 140,89	-505 493,88

BUDGET ANNEXES : NIVEAU DE L'ENCOURS DE DETTE AU 31/12/2016

Les budgets clôturés :

<u>ZAC DE FONTENAY</u>	374 355.96 €
<u>CAMPING</u>	98 490.31 €
<u>CAMPOTEL</u>	5 585.40 €
<u>TOTAL</u>	478 431.67 (repris dans le budget général)

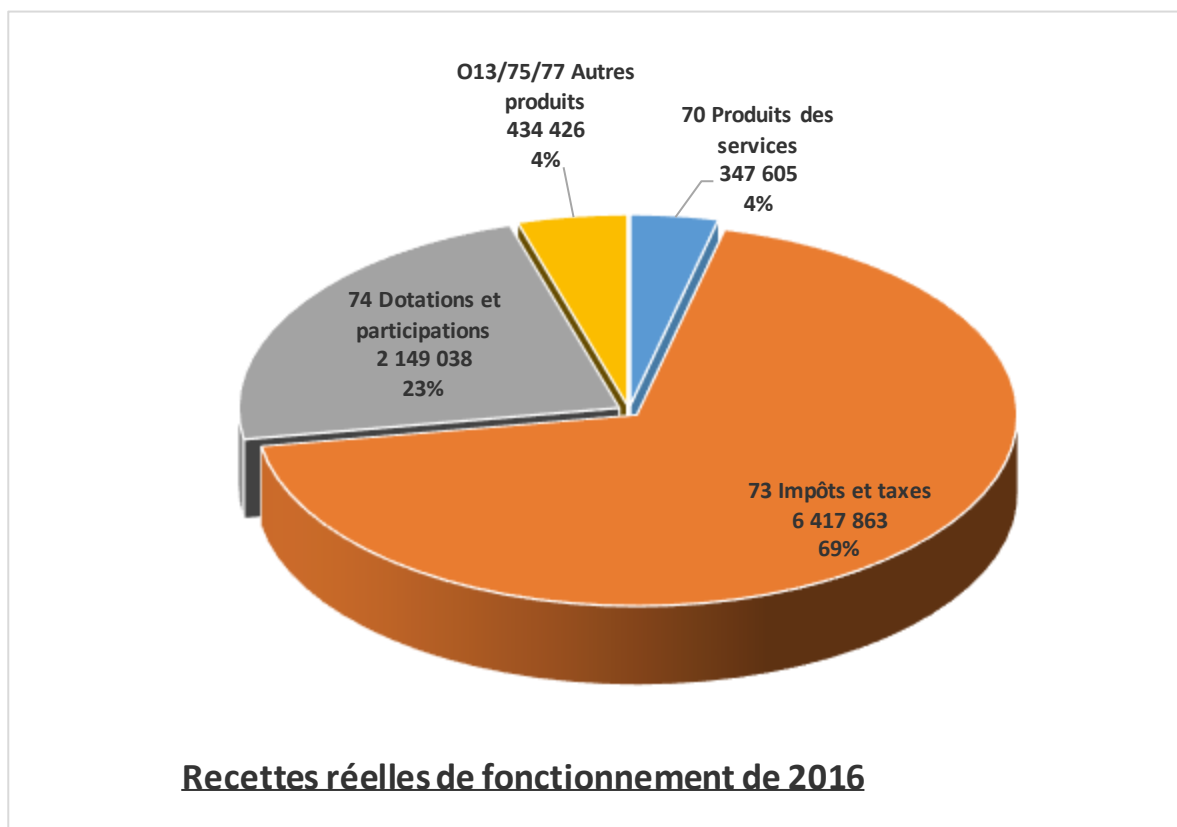
Le budget de la MAS : 513 467.94 €

BUDGET GENERAL

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de la section de fonctionnement

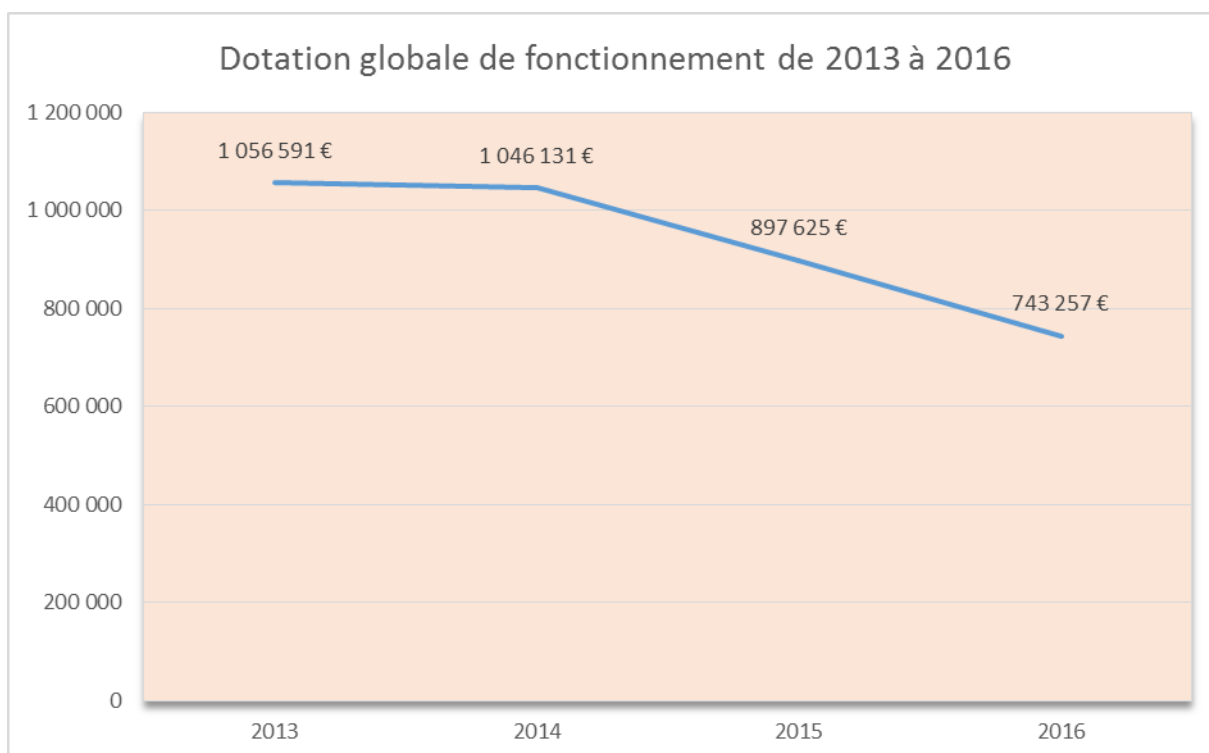
Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 9 529 952.41 € (y compris les recettes d'ordre) .



La ressource majoritaire (69 %) est constituée par les contributions directes – Chapitre 73 : les 3 taxes locales (4 438 407€), l'attribution de compensation (1 225 194 €), le fonds de péréquation des ressources intercommunales (116 784 €), taxe de consommation finale sur l'électricité (235 737€), taxe additionnelle sur les droits de mutation (330 288 €) et d'autres taxes et droits de montants moindre.

Le deuxième poste de ressources est le chapitre 74 - Dotations et participations pour 2 149 038 € : dotation forfaitaire (743 257 €), dotation de solidarité rurale (561 418 €), dotation de solidarité urbaine (202 608 €), dotation nationale de péréquation (235 702€), aides de l'Etat sur les contrats de travail, participations de communes, diverses compensations de l'Etat (rythmes scolaires, exonérations fiscales, titres sécurisés).

La contribution des communes au redressement des finances publiques a lourdement fragilisé le montant de la dotation forfaitaire qui est passée de 1 046 131 € en 2014 à 743 257 € en 2016. Pour les années 2015 et 2016, la contribution de la commune était de 156 297 € chaque année et de 58 191 en 2014.



Enfin, d'autres recettes complètent ces ressources.

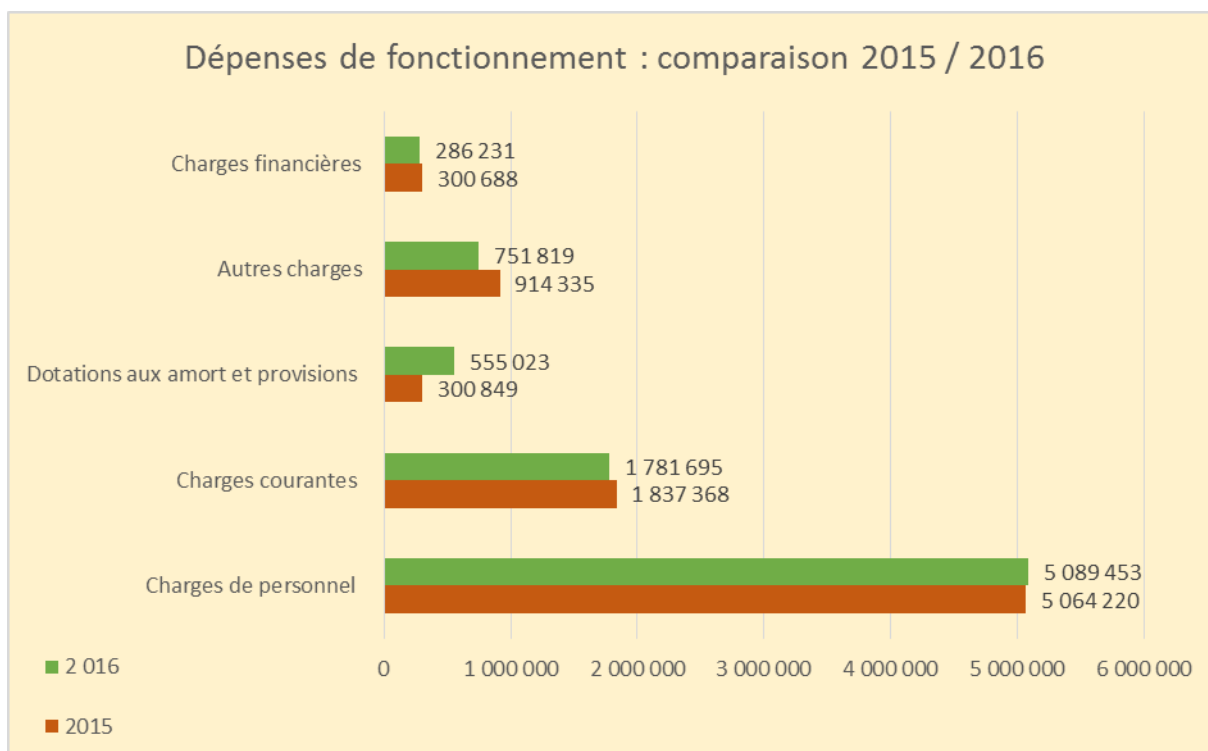
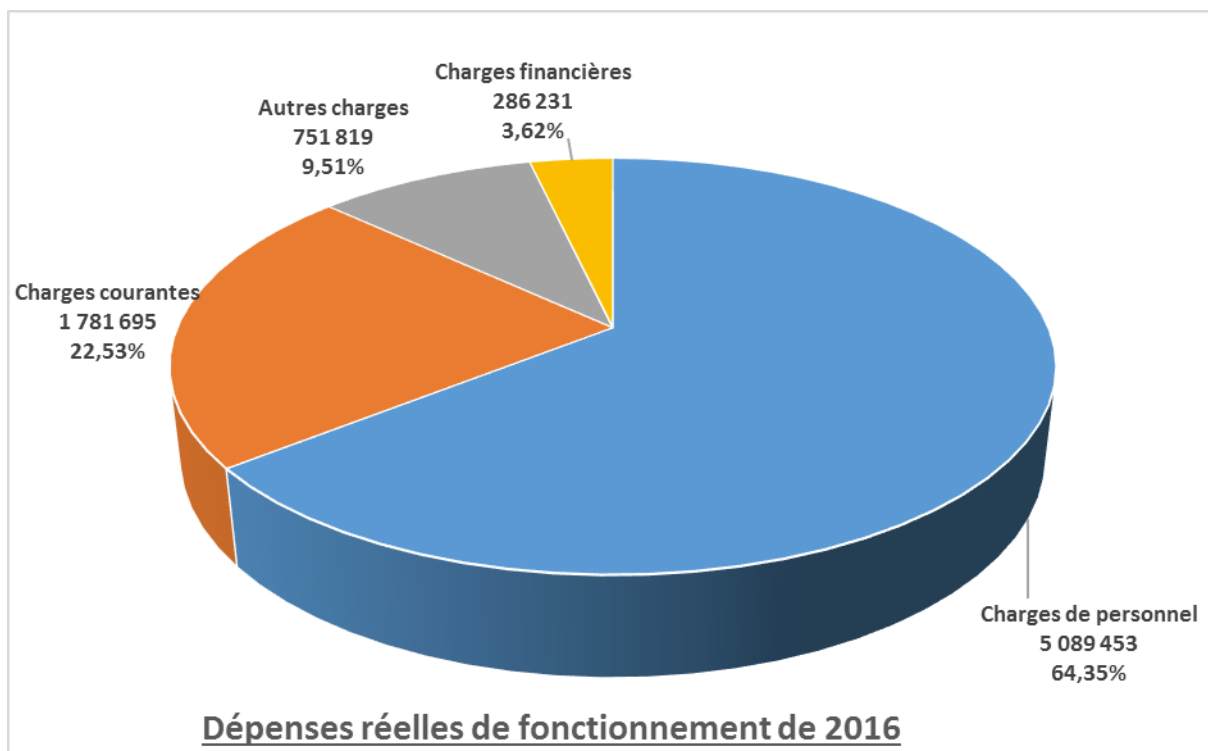
Chapitre 70 : produits des services municipaux (bibliothèque, école de musique, service des sports, service scolaire), d'occupation du domaine public, du cimetière et le remboursement de la mise à disposition de personnel.

Chapitre 75 : revenus des immeubles (42 874€) et divers remboursements.

Chapitre 77 : cessions de terrains (224 101€) , remboursement de sinistres (26 224.17€)
 Chapitre O13 : remboursements sur charges de personnel (100 704 €) .

Les dépenses de la section de fonctionnement

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 8 456 962.06€ (y compris les dépenses d'ordre).



ANALYSE DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT

Les recettes de la section d'investissement

Elles s'élèvent à 1 323 796.44 € auxquelles il faut ajouter l'excédent d'investissement de 2015 soit 500 640.97 € .

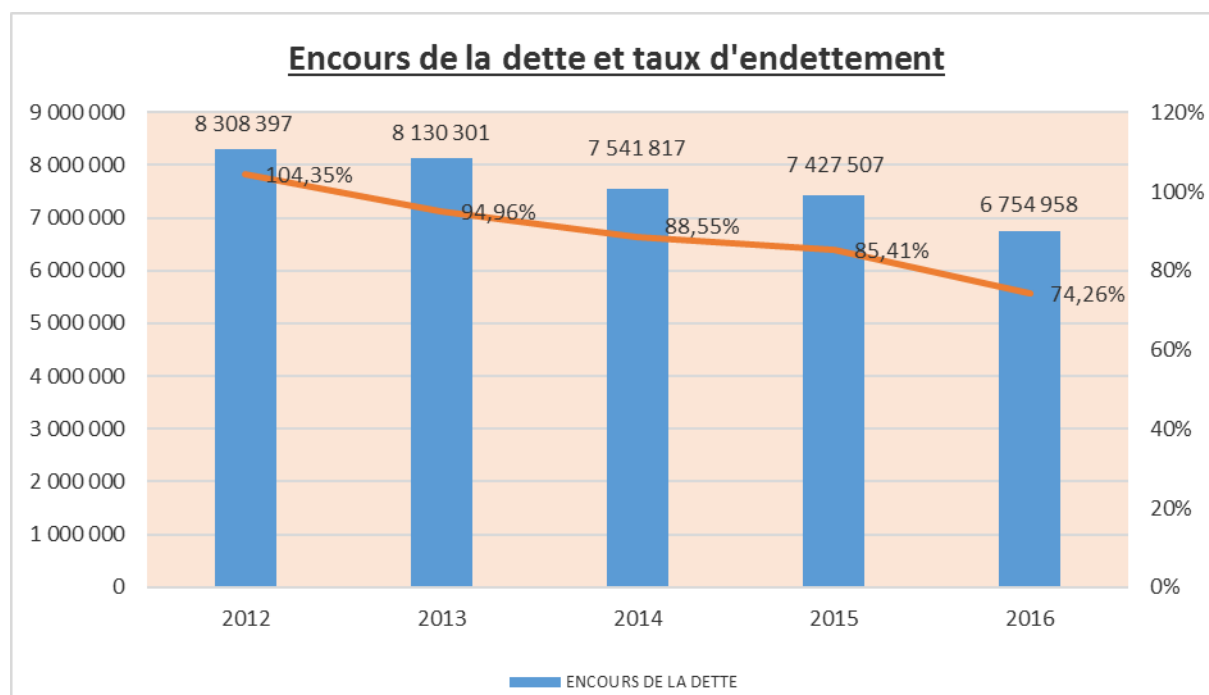
Chapitre 10 Dotations, fonds et réserves : on y retrouve le fonds de compensation de la TVA (92 113.28 €) , la taxe d'aménagement (41 173.57) et la réserve capitalisée de 464 112.35 € qui représente la couverture du déficit d'investissement et des restes à réaliser de 2015.

13 Subventions d'investissement : 52 088.66€ de subventions , des participations (PAE , PUP) pour 174 322.92 €.

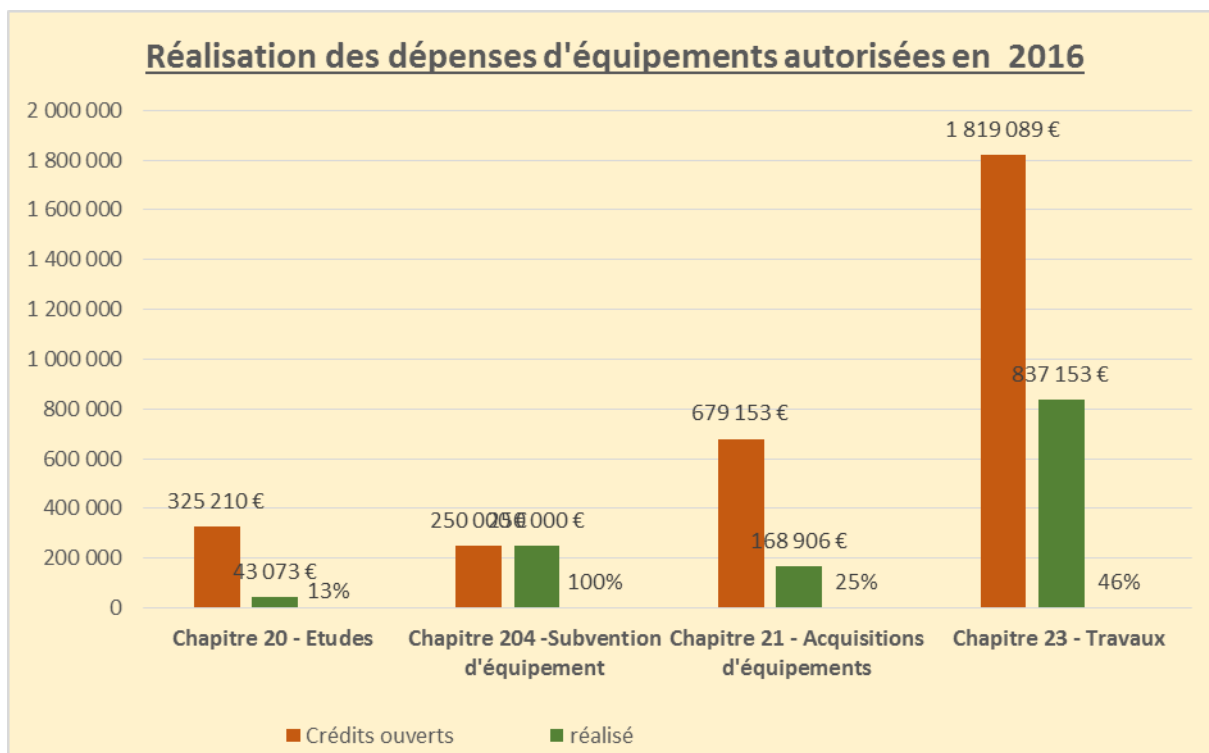
O40 Opérations d'ordre : 483 985.66 € de dotations aux amortissements , des écritures de cessions de biens (165 949.64€) et d'étalement de charges financières (13 558.01€) .

Les dépenses de la section d'investissement

Le remboursement de la dette en capital est de 648 979.37 € en 2016.



Le stock de dette diminue sous l'effet du plafonnement des nouveaux emprunts à 500 000 € par an depuis 10 ans.



Les principaux investissements de l'exercice sont les suivants (montants mandatés en 2016):

- L'étude du centre ancien 30 792 €
- L'acquisition de terrains 31 800.97€
- Les travaux dans les PAE 298 685.61€
- Les travaux de voirie 100 027.28€
- La mise en sécurité de l'Ilôt d'Enoz 53 711.99€
- Et , l'opération de Construction de la caserne de gendarmerie qui fait l'objet d'une autorisation de programme à hauteur de 6 186 803€ jusqu'en 2019. Les crédits de paiement mandatés en 2016 s'élèvent à 351 526.49€ dont 254 100€ représentent le deuxième acompte de l'acquisition foncière.

Les restes à réaliser (dépenses et recettes d'investissements engagés non mandatés) constatés au 31/12/2016 et reportés dans les crédits budgétaires 2017 s'établissent ainsi :

Dépenses à : 1 572 776€

Recettes à : 182 757€

Quelques indicateurs et ratios de la gestion 2016 :

Etat du personnel au 31/12/2016 : 120 agents titulaires ETPT

Encours de dette au 31/12/2016 : 6 754 958 €

Encours de dette par habitant : 796.76 €

Dépenses réelles de fonctionnement / habitant : 931.37 €

Produit des impositions directes / habitant : 518.05 €

Recettes réelles de fonctionnement / habitant : 1 116.16 €

Dotation globale de fonctionnement / habitant : 208.09€

Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement : 14.42 %

Capacité d'autofinancement brut après remboursement des dettes en capital : 648 979€.